

SANTÉ

Angioplastie: un recours hiérarchique du centre hospitalier de Chalon (Communiqué)

Nous publions ici un communiqué de presse du centre hospitalier de Chalon qui annonce, dans le cadre du dossier de l'angioplastie, avoir déposé un recours hiérarchique. Le but: que la ministre de la Santé puisse prendre la main directement sur ce dossier.

Vu 482 fois | Le 09/08/2017 à 11:20 | Réagir



■ Des actions de mobilisation devraient reprendre au mois de septembre

Le Conseil de Surveillance de l'établissement, présidé par Monsieur G. Platret, Maire de Chalon sur Saône, a décidé à l'unanimité le 23 juin 2017 d'un recours hiérarchique contre la décision du 31 mai 2017 du Directeur Général de l'ARS de Bourgogne Franche Comté de rejet du dossier d'angioplastie coronaire de Chalon. La Commission Médicale d'Etablissement informe que le recours hiérarchique a été adressé à Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, le 7 août 2017. Ce recours ouvre un cadre juridique à l'intervention du Ministère dans ce dossier après la manifestation à Paris du 11 juillet et après l'entretien de la Ministre avec cinq parlementaires le 28 juillet 2017. Madame la Ministre sera amenée à donner réponse à ce recours dans les six mois qui viennent, après un avis consultatif de la Commission Nationale d'Organisation des Soins.

Le soutien à l'ouverture d'un centre d'angioplastie coronaire à Chalon pour le Nord de la Saône et Loire reste massif (32300 signataires de pétitions au 4 août) avec des soutiens de très nombreuses communes de l'ensemble de la Saône et Loire et plus récemment le soutien du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Saône et Loire. La compréhension de l'importance vitale du délai de 90 minutes dans la prise en charge des syndromes coronaires aigus est maintenant bien partagée

Tags de l'article

EDITION DE CHALON SANTÉ A

LES PLUS LUS

- 1 Un habitant de Chalon re dans la Seille à Saint-Ust
- 2 Jeux d'argent : un Mâcon remporte un million d'eui
- 3 Accident sur A6 | actualis recommande d'éviter le s Mâcon-sud jusqu'à la fin
- 4 Une nouvelle solution po éradiquer la pyrale du bu
- 5 RCEA : quatre voitures se sur le viaduc de Charolle:

DANS LA MÊME RUBR



SANTÉ

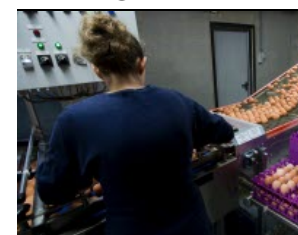
Angioplastie: un recours hiérar centre hospitalier de Chalon (Communiqué)

ELECTION MUNICIPALE

Bertrand Veau est le candidat c citoyens

TOUS LE

FIL INFO



ALIMENTATION

Œufs contaminés "depuis nove 2016": un ministre en colère

JUSTICE

Feu en Corse: "J'ai jeté un péta effrayer ma chienne"

ROYAUME-UNI

Shocking! un moment gênant s en plein direct

SUISSE

Verre de whisky à 10000 dollar

dans la population. Elle perçoit bien la menace sur la prise en charge cardiologique que représente la fermeture éventuelle de l'Unité de Soins Intensifs Cardiologiques (USIC) de Chalon et les habitants des secteurs éloignés du Val de Saône espèrent une amélioration des délais de prise en charge avec l'ouverture rapide d'un centre d'angioplastie à Chalon.

L'ARS tente de poursuivre son projet de constitution d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) de cardiologie avec l'aide d'un cabinet de consultants qui sera choisi le 11 août 2017. Il faut néanmoins rappeler que le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier William Morey a clairement indiqué son intention de refuser tout accord à ce sujet sans garantie préalable sur l'ouverture d'une salle d'angioplastie coronaire à Chalon. Lors de la rencontre du 28 juillet avec les parlementaires, Madame Agnès Buzyn a indiqué l'intervention d'un consultant ; celui-ci n'a, à cette date, toujours pas été désigné et ses missions, son rattachement hiérarchique et la date de fin de ses travaux sont inconnus. On peut craindre malheureusement qu'il y ait confusion entre le cabinet de consultants recruté par l'ARS avec un cahier des charges centré sur la coopération entre Dijon, Macon et Chalon et le consultant évoqué par Madame la Ministre dont la mission serait centrée sur le besoin d'angioplastie coronaire à Chalon, besoin pourtant déjà reconnu en 2016. Cette confusion devra être éclaircie avant la rentrée.

En effet, la mobilisation des différents acteurs du Nord Saône et Loire reste inchangée et les actions reprendront début septembre pour soutenir l'examen du recours hiérarchique dans les meilleurs délais.

VOUS AVEZ AIMÉ
CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !

Tweeter



ENVOYER À UN AMI



IMPRIMER

Tags : **EDITION DE CHALON - SANTÉ - ACTUALITÉ**

chinois arnaqué?

ÉTATS-UNIS

Ils se marient après un coup de meurent le lendemain

TOUS LE

JOURNAL EN NUMÉRI



Édition de Mor
Mines

TÉLÉCH
VOTRE ÉD
NUMÉRI

Feuilleter